Attribut conseils : spécialiste de la gestion de carrière et de la relation Homme/Travail



ET SI JE VALIDAIS MES EXPERIENCES PAR UN DIPLÔME..?

Vous voulez faire reconnaitre vos compétences par un CAP, BTS, Licence Pro, titres professionnels, Master,...? Vous voulez accéder à des emplois supérieurs nécessitant un diplôme spécifique ?... Certains concours de la fonction publique vous tentent ?... Vous voulez vous inscrire à une formation exigeant un niveau de diplôme supérieur à celui que vous possédez ?...

Deux dispositifs essentiels



La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Offre la possibilité d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme à condition de justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle en rapport avec le contenu du diplôme souhaité; que cette activité ait été exercée de façon continue ou non, dans le cadre d'une activité professionnelle, ou lors de périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel et ce, quel que soit le niveau de la certification visée.



La validation des acquis professionnels (VAP 85)

Permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

Ces deux dispositifs peuvent être utilisés conjointement pour réduire le plus possible les parcours de formation.



LA V.A.E

Avant tout Bien comprendre la démarche VAE!

- La vae est un droit
- Que permet la vae
- Pour qui? Les pré requis
- Quelles expériences prises en compte?
- Que peut on obtenir par la VAE
- Principes
- Parcours type

LA VAE EST UN DROIT

Loi de Modernisation Sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002

"Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification...", quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation.

Code du Travail

Sixième Partie "La formation professionnelle tout au long de la vie" Livre IV -Articles L6411-1 , L6412-1 et titre II L6421-1 à 4 et L6422-1 à 10 Depuis la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 une seule condition est requise .

Que l'expérience du candidat soit en cohérence avec le contenu (c'est-à-dire des blocs de compétence ou unités d'enseignement) et le niveau de complexité du diplôme visé. Ce taux de cohérence doit être d'au moins 80% pour envisager la réussite totale. Cependant, n'espérez pas valider une licence (bac+3) en partant d'un bac avec seulement une année d'expérience. Une année d'activité professionnelle, même riche en acquis de l'expérience, n'équivaut pas à une année d'enseignement. Ce droit est inscrit dans le Code du travail et dans le Code de l'éducation .

La VAE est un acte officiel par lequel les compétences acquises par l'expérience sont reconnues comme ayant la même valeur que celles acquises par la formation. La VAE n'est donc pas une reprise d'étude. Vous êtes censé déjà savoir.



La VAE n'est pas une conversion automatique de vos expériences en diplôme, ni un dispositif de formation.

C'est une démarche qui impose de suivre une procédure permettant de révéler et d'évaluer les acquis issus de vos expériences en les confrontant à un référentiel diplôme.

Le niveau d'exigence des jurys est le même que pour les étudiants.

La procédure VAE ne permet pas de valider un concours.

QUE PERMET LA VAE?

Pour les personnes, la VAE offre une chance d'accéder à une certification en reconnaissant les compétences acquises dans un contexte professionnel ou non professionnel. Elle évite aux personnes désirant se qualifier de réapprendre des savoirs déjà maitrisés dans leur activité. Elle facilite la formation tout au long de la vie.

Elle permet donc:

- D'obtenir, tout ou partie, d'un diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle (CQP) ... par la reconnaissance des acquis issus de ses expériences et donc sans suivre une formation.
- Le candidat peut demander de valider que certaines composantes du diplôme visé. Lorsque la validation ne concerne qu'une partie de diplôme ou de titre ou de certificat, le jury attribue des dispenses d'épreuves ou ne valide que la partie du diplôme correspondant aux unités de compétences possédées.
- D'accéder directement à une certification, sans justifier au préalable du niveau d'études ou des diplômes et titres normalement requis. Cette dispense se fonde sur les compétences professionnelles acquises par le candidat.

Donc, vous pouvez accéder directement à une licence pro ou un master pro sans baccalauréat. En théorie vous pouvez même valider vos acquis sur un doctorat en partant d'un CAP, aux conditions expresses que vous ayez de nombreuses années d'expériences expertes et que vous sachiez les explorer de façon pertinante et probante dans le dossier de validation.

La VAE n'est pas un dispositif qui permet de reconnaitre de niveau d'études pour les diplômes étrangers. Le dispositif de Validation des Etudes Supérieures VES est prévu à cet effet. Consultez les universités, CNAM et le Centre ENIC-NARIC.



La VAE n'est pas une équivalence ou une conversion "automatique" de l'expérience en diplôme à la seule foi de la présentation d'un CV.

Pour les entreprises, la VAE permet de développer de nouveaux parcours de qualifications et de reconnaitre le rôle formateur de l'entreprise. C'est un nouvel outil de gestion des ressources humaines, GPEC et d'adaptation des compétences.

POUR QUI? PRÉ REQUIS:

La loi du 21 décembre 2022 instaure un accès universel à la VAE que le candidat soit engagé dans la vie active ou pas. Elle est donc accessible à tous les publics sans condition de niveau, d'âge, de nationalité ou de statut :

- Les salariés, quel que soit leur statut : CDI, CDD, intérimaires...
- Les non-salariés: membres d'une profession libérale, exploitants agricoles, artisans, commerçants, conjoint d'artisan ou de commerçant, travailleurs indépendants...
- Pour les chefs d'entreprises, commerçants, travailleurs indépendants, consultez l'AGEFICE des professions libérales (hors médecins) consultez le FIF PL et le portail VAE des professions libérales .
- Les agents de la fonction publique d'état , hospitalière ou territoriale , titulaires ou non.
- Les demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, les cadres en recherche d'emploi.
- Les bénévoles ayant une expérience associative, syndicale, sociale.
- Toute personne, avec ou sans qualification reconnue, désirant en acquérir une, la compléter ou l'adapter afin de reprendre une activité. Dans ce cas, la procédure VAE sera complétée par un cursus de formation.

QUELLES EXPÉRIENCES SONT PRISES EN COMPTE?

L'ensemble des compétences et connaissances professionnelles :

Issues d'une activité salariée, non-salariée ou bénévole, exercée, en continu ou non, en France ou à l'étranger. La durée minimale d'expérience requise d'une année est supprimée.

En rapport direct avec chaque attente et le niveau de complexité de la certification visée.

EXEMPLE:

En intérim, la durée de l'expérience est calculée en cumulant la durée des missions faites en lien avec le diplôme visé.

Cependant si l'expérience que vous souhaitez valider est trop éloignée dans le temps, elle peut ne pas être prise en compte.

Dans les faits, plus la durée de l'expérience est grande, plus la demande du

Les jurys comptabilisent les expériences professionnelles accomplies à l'étranger et prennent en compte les études faites hors de France. Les justificatifs de l'exercice de ces activités sont à fournir et pour les diplômes étrangers joignez à votre dossier le référentiel des connaissances enseignées.

La VAE ne valide pas :



Les périodes de formation initiale, en continue et en alternance, quel que soit le statut de la personne, Les stages et les périodes de formation effectués en milieu professionnel pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre. Cependant, depuis le 1er octobre 2017, périodes de formation pratique de contrat d'apprentissage, de contrat de professionnalisation ou de contrat unique d'insertion sont prises en compte. C'est à l'organisme responsable qu'il revient d'apprécier le caractère professionnel des compétences acquises et leur rapport avec le référentiel du diplôme, du titre ou du certificat visé.

QUE PEUT ON OBTENIR PAR LA VAE

- Un diplôme et titre professionnel délivrés par l'Etat (titres de l' AFPA , des sports , de l'agriculture , de la culture et certains titres du secteur social et sanitaire).
- Un diplôme délivré au nom de l'Etat, par un établissement d'enseignement supérieur: DEUST, DUT, Licence, Licence Pro, DU, Master pro 1 et 2, titre d'Ingénieur, titres de grandes écoles et écoles spécialisées, certains MBA, Badges (Bilan d'aptitude délivré par les grandes écoles), mastères, doctorat.
- Un titre d'un organisme de formation publique , consulaire (CCI et CMA) ou privé
- Un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
- La Validation des Acquis de l'Expérience concerne tous les niveaux de qualification (de bac 3 à bac +8).



Tous les diplômes, titres, certificats, ne sont cependant pas accessibles par la VAE. (A ce jour, environ 14000 à 15000 diplômes recensés).

La validation des acquis de l'expérience ne s'applique pas à des diplômes généraux.
Les diplômes, titres ou certificats accessibles par la VAE, sont généralement enregistrés ou en cours d'enregistrement dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (France Compétences).

Attention, les diplômes universitaires ne semblent pas tous inscrits.

PRINCIPES

La VAE est une démarche individuelle volontaire du candidat.

La VAE s'inscrit dans un projet individuel et ne peut pas être imposée ni par l'entreprise, ni par un organisme conseil mais elle peut être initiée par l'entreprise avec votre accord.

Valider son expérience n'est pas un examen ou une formation. Son principe repose sur le présupposé que vous avez les compétences et les connaissances théoriques et pratiques requises pour obtenir sans formation le diplôme que vous visez. C'est ce qu'il faut le démontrer. C'est une travail de construction méthodique d'un argumentaire écrit étayé par des preuves.

La VAE nécessite d'investir un temps de réflexion et de travail sur ses compétences et connaissances assez important.

REMARQUE:

Certains organismes valideurs vous laissent libre de choisir la session du jury qui vous convient. Autrement dit, ils n'imposent pas de délai pour rédiger votre dossier de validation. D'autres organismes imposent une date butoir.

Il s'agit de prouver la réalité des compétences acquises par l'expérience :

En les décrivant et analysant lors d'un travail écrit et, éventuellement selon le diplôme visé, par une mise en situation réelle de travail, comme c'est souvent le cas pour les titres dispensés par l'AFPA par exemple,..

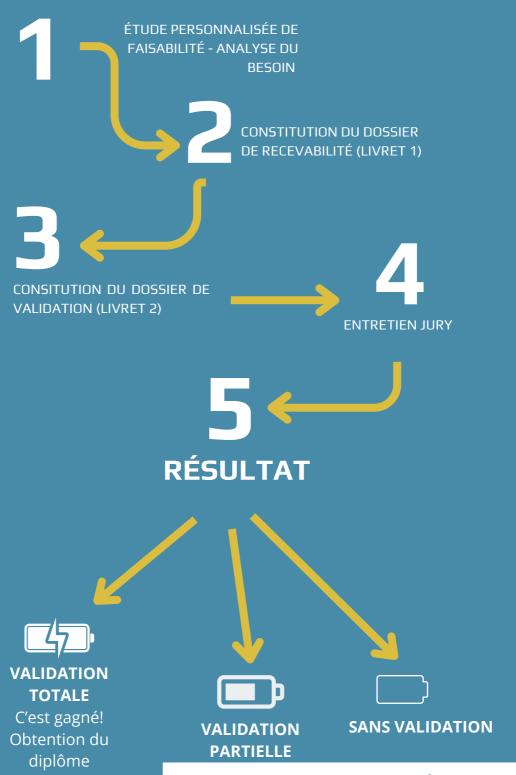
En rassemblant différentes preuves destinées à démontrer l'expérience acquise et son lien direct avec le contenu du titre ou diplôme visé. En mettant en regard le contenu des missions, activités, tâches exercées avec le référentiel de la certification visée.



Faire correspondre terme à terme le référentiel diplôme avec des expériences décontextualisées, théorisées est une erreur. Le jury veut du vécu, des exemples argumentés, justifiés, soutenus par l'explicitation des processus cognitifs associés aux actes.

Lors d'un (ou plusieurs parfois) entretien oral devant un jury mixte composé d'enseignements et de professionnels. Cette étape clôt la démarche VAE.

PARCOURS TYPE DÉMARCHE VAE 8 À 12 MOIS



ATTRIBUT CONSEILS Fournit aux candidats partiellement ou totalement ajournés à l'issue de la VAE, les conseils leur permettant de s'inscrire positivement dans une démarche de formation.

Définir la stratégie à mettre en œuvre et les objectifs à atteindre

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

En présentiel ou en visio et en entretiens individuels nous vous accompagnons dans la réalisation de votre dossier afin de faire reconnaître vos compétences et d'obtenir le diplôme dont vous avez besoin pour évoluer dans votre carrière.

Nous identifions ensemble la formation qui vous permettra de dynamiser votre parcours, nous vous guidons dans la rédaction de votre dossier et vous préparons à l'entretien devant le jury en mettant à votre service un expert en communication, spécialiste dans la prise de parole en public.

Différentes options s'offrent à vous :

- 1. Si vous avez déjà obtenu votre Livret 1, nous vous accompagnons tout au long de la rédaction du Livret 2, jusqu'à la présentation devant le jury et les étapes post-jury.
- 2. Si vous débutez votre VAE, nous sommes là pour vous accompagner depuis la demande de recevabilité, en passant par la rédaction du Livret 2, l'entretien devant le jury, jusqu'aux étapes post-jury.

DUREE DU PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE:

L'accompagnement varie en général entre 24h et 48h. La durée peut être adaptée selon le besoin analysé en entretien préliminaire. Les entretiens durent en 1h30 et 2h. Un travail d'audit des écrits, de relecture critique et de correction est réalisé par le consultant (en général sur la moitié du temps). La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) exige un investissement en temps. La quantité de travail personnel nécessaire varie d'une personne à l'autre, pouvant aller jusqu'à une demi-journée par semaine pour une VAE de six mois. Cela implique des périodes de rédaction, de corrections et de soutiens avec votre consultant. Il est essentiel de ne pas se décourager, car la persévérance est la clé du succès dans ce parcours exigeant.

NOS PLUS:

Tous nos consultants sont formés à l'analyse des référentiels métiers et à la méthodologie d'accompagnement VAE. Ils sont par ailleurs experts bilan de compétences, mobilité et en formation conseils

PROGRAMME DETAILLÉ VAE

Séance 0 - Hors VAE 1h ENTRETIEN D'INFORMATION

Ce premier entretien est l'occasion d'une prise de contact et d'informations. Vous exposez votre objectif, et là où vous en êtes dans la démarche VAE. Le consultant vous informe de manière exhaustive de l'approche et méthodes employées par le Cabinet, y compris les moyens et les outils utilisés.

C'est un temps d'analyse de la demande et d'élaboration conjointe des objectifs.

Moyens et Outils:

- 1. Rencontre en personne avec le consultant, informations démarches VAE, analyse de votre objectif, du diplôme visé, de l'adéquation Compétences/Diplôme
- 2. Documentation complète incluant brochures informatives, programmes détaillés, textes de loi pertinents, conditions générales de vente (CGV) et modalités de financement selon votre statut.
- 3. Élaboration et présentation de devis détaillés en fonction du besoin: Livret 1 et 2 ou si vous avez votre dossier de recevabilité directement au livret 2.





Après que vous ayez confirmé votre engagement, notre équipe finalise la convention. Ensuite, nous planifions les rendez-vous et préparons conjointement votre dossier partagé.

Votre consultant de référence vous enverra un questionnaire d'auto-évaluation pour mieux comprendre vos besoins, ainsi qu'un premier document pédagogique pour vous préparer efficacement à votre première séance.

Accompagnement VAE OBJECTIFS



LIVRET 1 et 2

- Identifier les finalités de la VAE
- Comprendre et maitriser le lexique (réferentiel, objectifs opérationnel.. pour se remémorer des situations de travail en corrélation avec ces mots
- Construire le tableau de bord de la VAE
- Favoriser l'introspection professionnelle, c'est-à-dire susciter l' autoquestionnement explicatif, la réflexion, l'approfondissement (problématisation, audit des processus).
- Savoir répondre aux attentes, concevoir un plan narratif
- Savoir sélectionner les situations de travail à explicité Créer des prétextes pour dire et convaincre
- Aider à expliciter les étapes de votre "savoir et savoir-faire se faisant" sans rien omettre, mettre des mots sur vos compétences, définir des indicateurs de compétences révélateurs. Savoir exploiter les opportunités d'expression offertes par chaque question.
- Faire émerger les souvenirs significatifs, créer les prétextes pour exprimer, reconstruire votre vécu par association raisonnée d'idée, les relier au diplôme. Organiser votre travail descriptif.
- Faire comprendre les attentes du jury, délimiter les champs, afin d'éviter les défauts d'information et le hors sujet (ce que signifie les questions).
- Trouver les passerelles entre vos acquis de l'expérience et les connaissances recensées dans le référentiel diplôme . Aider à passer de la pratique à la théorie.
- Aider à passer du récit inexpert à un écrit au niveau universitaire. Rédiger un dossier de validation probant, argumenté, dans un style clair, synthétique, vivant et explicite. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la maitrise du langage écrit est indispensable.

ACCOMPAGNEMENT VAE - LIVRET 1



La bonne orientation conditionne votre réussite!

La première étape de votre démarche VAE consiste à identifier le diplôme à valider et son niveau. Un temps de recherche est nécessaire surtout au niveau universitaire, car l'offre de formations est considérable. Ne sous-estimez pas cette étape. Consacrez tout le temps nécessaire. L'étude (au sens étude de texte) préalable des compétences et connaissances référencées par les diplômes est donc primordiale, car ils sont tous de contenu et de niveau différents. Le candidat doit impérativement étudier son contenu pour s'assurer de la correspondance entre acquis et pôles d'enseignement. Cette étude s'apparente à l'étude d'un cahier des charges des besoins du jury. Elle fait partie de la démarche.

1

LIVRET 1 (diagnostic de faisabilité) Objectifs : VALIDER LA DEMARCHE ET LE CHOIX DU DIPLÔME

Pour réussir ce parcours, il est essentiel de valider le projet VAE en choisissant le diplôme adéquat et en identifiant les expériences clés pertinentes. La préparation minutieuse du dossier de recevabilité et sa rédaction sont des étapes cruciales à ne pas négliger.

- Recherches du diplôme ou titre le plus adapté à votre projet
- Analyse de votre parcours et identification des expériences clefs pour la démarche VAE
- Rédaction d'un cy explicite par le candidat
- Étude du CV et notamment l'expression des compétences, des connaissances, des niveaux de responsabilités
- Réalisation de la lettre de motivation le cas échéant
- Recherche du diplôme en fonction des données transmises
- Création d'un tableau de mesure des écarts au regard du diplôme visé (points forts, points faibles)
- Analyse des acquis reliés à chaque attente du diplôme visé (taux à 80% pour envisager la réussite)
- Si moins de 80%, seconde recherche ou recherche de formation associé à une VAE sur certains blocs de compétences
- Mise en relation du candidat avec l'organisme en charge du diplôme
- Rédaction du dossier de recevabilité

Outils: Étude de faisabilité, tableau de mesure des écarts, réferentiels..



ACCOMPAGNEMENT VAE - LIVRET 2



Vous avez reçu votre notification de recevabilité. Bravo! L'organisme responsable reconnait que vous êtes susceptible de réussir à valider vos acquis sur le diplôme choisi.

DEUX CAS DE FIGURE SE PRESENTENT



Soit il n'existe pas de trame de livret de validation. C'est notamment le cas au niveau universitaire, ingénieur. A ce niveau, un mémoire de recherche est parfois demandé. Le candidat est face à la feuille blanche. Soit une trame de livret ou dossier de validation existe. Elle est transmise par les organismes valideurs. Elle tente d'organiser plus ou moins adroitement grâce à des QUESTIONS GÉNÉRIQUES (c'est-à-dire des questions non spécifiques au diplôme visé), le récit descriptif et analytique de vos expériences vécues passées et présentes.

Accompagnement continu lors de l'écriture: Vous serez accompagné tout au long du processus d'écriture. Votre consultant sera là pour répondre à vos questions, vous guider et vous soutenir, vous permettant ainsi de progresser de manière constante.

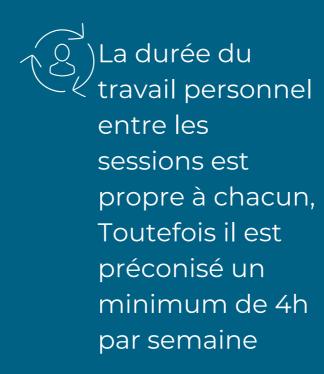
Transmission d'une méthodologie et conseils sur la forme : Vous recevrez des conseils méthodologiques pour structurer et rédiger efficacement votre Livret 2. Des suggestions sur la forme et le style vous seront fournies pour garantir la cohérence et la clarté de votre document.

Accompagnement VAE Livret 2 OBJECTIFS

Durant ce processus, les contacts téléphoniques et les échanges par mails sont <u>illimités</u>, garantissant ainsi un soutien continu.

Objectifs:

- S'approprier le livret 2 et le référentiel du diplôme
- Identifier les zones de flous
- Définir les activités clés et les problématiques
- Savoir auditer, prouver, s'autoquestionner
- Savoir prouver que vos acquis sont un des multiples chemins offerts par la vie pour construire chaque savoir (la théorie) et savoir-faire (la pratique) définis dans le diplôme
- Savoir explorer de façon habile, convaincante et crédible vos activités et Comment les relier au diplôme
- Perfectionner ses capacités rédactionnelles
- Rédiger un dossier de validation probant, argumenté, dans un style clair, synthétique, vivant et explicite.
- Savoir convaincre (argumenter, définir, structurer)
- Savoir transmettre (pédagogie, explications)
- Répondre aux habituelles attentes et questions des organismes valideurs
- Communiquer et travailler l'expression orale devant jury
- Mieux gérer son stress avant et pendant le passage devant le jury



1

ACCOMPAGNEMENT AU DOSSIER PREUVE ET ORAL DU JURY

Au cours de cette étape cruciale de votre parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé d'une durée minimale de 16 heures en individuel, complétées par 8 heures de relecture. Les heures peuvent être doublées selon le forfait choisis

1. Co-construction du parcours : Établissement d'un accord d'engagement, élaboration méthodologique, planification, analyse du référentiel, clarification des zones de flou, approfondissement lexical, communication avec le certificateur. Co-construction d'un parcours efficient pour viser l'obtention de la certification ou du/des bloc(s) de compétences visé(s)

Recherche de sessions d'actes formatifs Remise au candidat d'une feuille de route claire et opérationnelle

- **2.** Appropriation du livret 2 et le référentiel du diplôme : Vous apprendrez à maîtriser le contenu du Livret 2 ainsi que les exigences du référentiel du diplôme, titre ou certificat que vous visez.
- **3. Définition des activités clés et les problématiques :** Ensemble, nous identifierons les 4 activités clés ou les problématiques à présenter dans votre Livret 2. Cette étape est essentielle pour mettre en avant vos compétences et votre expérience de manière pertinente.
- **4. Transmission d'une méthodologie et conseils sur la forme :** Vous recevrez des conseils méthodologiques pour structurer et rédiger efficacement votre Livret 2. Des suggestions sur la forme et le style vous seront fournies pour garantir la cohérence et la clarté de votre document.
- 5. Accompagnement continu lors de l'écriture: Vous serez accompagné tout au long du processus d'écriture. Votre consultant sera là pour répondre à vos questions, vous guider et vous soutenir, vous permettant ainsi de progresser de manière constante. Il fera une étude critique des écrits au fur et à mesure de votre production. Vous aurez un COMPTE RENDU DES POINTS FORTS ET FAIBLES DE VOTRE DOSSIER DE VALIDATION, non seulement sur la forme, mais sur le taux de cohérence par rapport au diplôme visé et préconisant les thématiques à approfondir.

SIMULATION DE JURY ET PRÉPARATION À L'ORAL

Convaincre un jury à travers des récits représente un défi stimulant. Cette approche refuse toute expression conventionnelle, superficielle, ou réductrice, car la réussite à hauteur de 90% repose sur un dossier soigneusement documenté.

Votre capacité à expliciter vos pensées et actions, ainsi que votre habileté à les lier aux objectifs de chaque unité d'enseignement du diplôme visé, se traduisent comme des épreuves d'évaluation cruciales. Il n'y a pas d'autres critères.

Certains risques, tels que l'incompréhension, la maladresse, ou l'insuffisance, sont inévitables. C'est comparable à enseigner à des enseignants en s'appuyant sur une didactique professionnelle et une stratégie de langage et de communication. Malheureusement, peu de candidats sont formés dans ces domaines.

Il est important de noter que plus le niveau du diplôme est élevé, plus l'exercice, qu'il soit écrit ou oral, devient complexe. Cependant, chaque obstacle représente une opportunité de démontrer votre excellence et votre préparation approfondie.

- 1. Préparer l'oral du jury : Nous vous guiderons dans la préparation minutieuse de votre présentation orale, en mettant l'accent sur les points forts de votre parcours et en vous aidant à structurer vos réponses de manière claire et percutante.
- **2. Entraînement Intensif :** Simulant les conditions réelles du jury. Cela vous permettra de vous familiariser avec l'environnement de l'entretien, de renforcer votre confiance en vous et d'affiner vos réponses aux questions potentielles des membres du jury.



ENTRETIEN POST JURY ET STRATÉGIE DE PERENNISATION

Après avoir franchi l'étape du jury, nous vous proposons un entretien post-jury d'une heure en individuel. L'objectif de cette session est double : évaluer votre performance devant le jury et élaborer des stratégies concrètes pour pérenniser la démarche que vous avez entreprise.

- **1. Évaluer votre performance :** Nous analyserons votre prestation devant le jury, mettant en lumière vos points forts et identifiant les domaines à améliorer. Cette rétroaction constructive vous aidera à comprendre votre performance et à capitaliser sur vos réussites.
- **2. Identifier des solutions pour la pérennisation :** Nous explorerons les différentes solutions et opportunités pour pérenniser votre démarche VAE. Cela peut inclure des recommandations pour continuer à développer vos compétences, des suggestions pour maintenir votre motivation et des stratégies pour intégrer votre nouveau diplôme ou certificat dans votre carrière professionnelle.

ET APRÈS?

Valider un diplôme vous ouvrira de nouvelles opportunités professionnelles : évoluer dans votre métier, avoir plus de responsabilités, continuer à vous former, consolidera votre carrière... autant de pistes qui donneront un nouveau sens à votre carrière professionnelle.



RESSOURCES!

VAE Secteur social

https://www.asp-public.fr/aides/validation-des-acquis-de-lexperience-vae-dans-le-domaine-sanitaire-et-social-candidats-la-vae

Validation universitaire

https://www.studyrama.com/pro/formation/formations-diplomantes/universites/la-vae-l-universite-comment-proceder-18700.html

Pour les universitaires

https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-validation-des-acquisdans-l-enseignement-superieur-vae-et-vap-85-46404

Trouver des référentiels compétences

https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPRecherche.aspx

Les référentiel diplômes Education Nationale

https://vae.education.gouv.fr/quel-diplome-choisir/

Référentiels France COMPÉTENCES - RNCP

https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/

Trouver mon financement

https://vae.education.gouv.fr/financer-ma-vae/

Nomenclature des diplômes

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199

Lexique

https://vae.education.gouv.fr/lexique/

VAE Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire

https://chlorofil.fr/vae

PIÈGES A ÉVITER

- Surestimer ses capacités à définir une stratégie argumentaire (savoir choisir les bons angles narratifs) pour convaincre un jury.
- Confondre le travail de validation avec un cours théorique. La VAE s'ancre dans la VIE (l'exemplarité des situations de travail) et pas exclusivement dans la théorie.
- Décrire seulement "ce que vous faites". C'est très incomplet, donc faux. IL NE S'AGIT PAS DE SIMPLEMENT RACONTER. Cette incompréhension conduit souvent au hors sujet, donc à l'échec.
- Le "ce que vous faites" est trop souvent éloigné des attentes abstraites d'un diplôme et il n'existe pas un diplôme par métier, par fonction ou par employé. En conséquence, nous conseillons de décrire d'abord les procédures ou processus de travail théoriques et dans un deuxième temps de les contextualiser, les mettre en scène, c'est-à-dire de les rapprocher de "ce que vous faites". Les écarts entre théorie et pratique apparaissent et il est plus facile de corriger.
- Se contenter de "raconter", dit implicitement au jury : "Moi candidat, je me contente d'un effort minimum pour révéler mes acquis. A vous jury, de faire l'effort de comprendre". C'est une preuve d'irrespect du jury, surtout au niveau universitaire.
- Il ne s'agit pas uniquement de décrire vos activités, mais surtout de donner du sens (le pourquoi ?), puis de relier de façon explicite ces situations de travail à chaque composante du diplôme.
- Croire que le jury va faire l'effort de deviner les liens entre vos réalités professionnelles et chaque composante du diplôme est erroné.
- Plus le niveau de diplôme est élevé plus il est indispensable d'expliciter ses schémas de pensée associés aux actes (une pensée qui progresse et se construit au fil des prises d'information, une pensée illustrée par des exemples très significatifs en relation avec le diplôme).
- Ne pas savoir créer les opportunités (ou prétextes) d'exprimer. L'absence de créativité est souvent le point faible des dossiers de validation. Un accompagnateur chevronné doit vous y aider.
- Sous-estimer l'extrême importance du langage (surtout pour les diplômes universitaires). L'enjeu est considérable pour la réussite, savoir définir ses activités et les processus cognitifs associés est complexe, inhabituel pour la grande majorité des candidats (y compris les enseignants). Vous guidez la compréhension du jury en communiquant de façon nette vos champs de responsabilité, l'état de vos savoir-faire et connaissances en lien avec le diplôme et dissimulés dans vos situations de travail.
- Un candidat très expérimenté, mais ne sachant pas le manifester par écrit aura moins de chance de réussir qu'un candidat ayant moins d'expérience, mais habile dans son argumentation. Les mots respectent difficilement la pensée et la trahissent facilement. La VAE est un exercice d'expression.
- Ne pas penser en terme de niveau de complexité. Le candidat doit non seulement se demander si les expériences explicitées et réponses aux questions posées sont suffisamment en lien avec le contenu du diplôme, mais aussi, et surtout si elles sont au niveau de la difficulté requise.

OUTILS

Les outils et supports que nous mettons à votre disposition sont minutieusement alignés sur vos objectifs spécifiques. Leur utilisation est soigneusement déterminée en fonction des besoins que nous identifions conjointement. Ils permettent de faire le point sur votre emploi, vos activités et vous aident à relier vos acquis cognitifs et opératifs à chaque composante du diplôme visé.



- Orientation : contrôle de la concordance entre le référentiel diplôme et vos expériences.
- Description de l'environnement de votre structure.
- Premier travail de mise à plat avant le passage à l'écrit (la rédaction du mémoire de validation).
- Quelle place occupez-vous dans chacun de vos emplois ? Rédiger un CV en lien avec le diplôme visé
- Exprimer les interactions entre fonctions pour révéler vos acquis en lien avec la chaine de valeur
- Exprimer les objectifs (stratégiques et opérationnels) dans vos situations de travail pour révéler vos compétences mobilisées pour définir des objectifs
- Exprimer les priorités, les urgences, l'efficience dans vos activités pour révéler vos compétences mobilisées pour optimiser l'organisation.
- Exprimer les risques (stratégiques et opérationnels) lors de vos activités pour révéler vos compétences pour les identifier et les lever.
- Décrire une ou plusieurs activités, en situation normale
- Déterminer les prétextes pour optimiser l'expression de vos acquis.
- Qui contrôle et évalue vos missions et activités
- Faire le point sur vos initiatives, pour révéler vos compétences mobilisées pour piloter des changements,
- Faites le point sur vos méthodes d'encadrement
- Faites le point sur vos capacités à décider
- Faites le point sur les informations à traiter et l'organisation des flux d'information pour révéler vos compétences mobilisées pour gérer le cycle de vie des informations.
- Faire le point sur les outils, matériels...
- Savoir problématiser est l'une des clés de la réussite.
- Organisation et coordination des activités
- Faire le point sur vos compétences, savoir-faire.
- Faire le point sur vos qualités, ICI pour révéler vos soft skills
- Faire le point sur les obligations éthiques pour révéler votre sens des responsabilités.
- Faire le point sur vos connaissances pour révéler vos compétences pour relier savoir et savoir-faire.
- Révéler votre recul critique pour identifier les déviations entre réalité et opinion.

OUTILS



Votre dossier Validation des Acquis de l'Expérience - outils partagés

Pour optimiser votre efficacité professionnelle, nous créons un dossier confidentiel sur un espace de stockage partagé. Ce dossier est accessible uniquement par vous et à votre expert VAE, afin de faciliter la collaboration dans le cadre de votre projet VAE. Cet outil facilitera la correction et le partage immédiat sans avoir besoin d'enregistrer les modifications. Vous recevrez un guide d'utilisation au début de votre prestation pour vous orienter dans l'utilisation de cet outil.



Un espace ressources documentaires en accès illimité:

Vous bénéficiez d'un accès illimité aux documents sectoriels et aux informations spécifiques aux métiers, afin d'optimiser vos analyses sectorielles. Votre consultant vous transmettra un lien d'accès dès votre entrée en formation



Entrée en formation

Entretien individuel au téléphone ou face à face pour l'analyse du besoin, informations



Évaluation des connaissances avant formation

Evaluation des compétences préalables / en début de formation Questionnaire d'auto-évaluation des compétences





Évaluation des compétences fin de formation

Questionnaire d'autoévaluation des compétences + évaluation des compétences acquises par le formateur.



Qualité de la formation

Mesure des performances de la formation par une évaluation à chaud, puis à 3 mois



Remise des certificats

Attestant des compétences acquises, du suivi de l'accompagnement, de la réalisation des travaux et de l'assiduité du stagiaire

NOTRE ÉQUIPE

Posture et rôle de l'expert VAE

Son cœur de métier est l'accompagnement, il offre une méthodologie. Par son questionnement « extérieur » au métier, il va aider la personne à expliciter les activités.

Son aide méthodologique consiste à : présenter la logique du dossier, proposer une méthode pour décrire et analyser les activités, organiser les données au vu des rubriques du dossier, réaliser des études critiques des écrits au fur et à mesure de leurs productions, mettre en condition «psychologique » pour la préparation à l'entretien avec le jury.

Son rôle c'est aussi:

Conseiller - Écouter - Soutenir pour éviter le décrochage - « être à côté de...» - coacher.

L'expert VAE est doté de curiosité et d'ouverture : Il est en veille sur les nouvelles certifications ou les évolutions des certifications existantes. Il s'informe sur le métier des personnes qu'il accompagne pour ainsi acquérir progressivement une « culture des métiers ». Il est disponible , sait s'adapter au candidat en termes de niveau d'autonomie et de motivation. Il est neutre et bienveillant : il mets à l'aise le candidat, s'abstient de tout jugement. Il soutient le candidat dans les moments de découragement. Il est garant de la bonne gestion du temps : notamment concernant la date de dépôt des dossiers. Cela suppose d'élaborer un planning tenant compte de ces délais administratifs mais aussi des disponibilités du candidat. Il s'agit également d'en être garant et d'alerter en cas de dérive.

L'outil principal de l'accompagnement est le questionnement. Plus il est précis, plus il permet d'aider le candidat à révéler, à structurer et à exprimer toutes les composantes des acquis en lien avec le diplôme visé. L'accompagnateur doit donc savoir interroger finement.

Et la VAP?

ACCOMPAGNEMENT VAP85

VAP85 : Avoir interrompu ses études depuis au moins 2 ans et d'avoir minimum 5 années d'expérience professionnelle quelque soit le secteur d'activité. Tout diplôme spécialisé dans tout secteur d'activité ; comptabilité, administratif, commercial, communication, RH. ...

L'accompagnement consiste à vous assister dans la préparation à la VAP85 **en vue de postuler à une formation diplômante à laquelle vous ne pourriez pas normalement postuler**. Que vous ayez un BAC ou niveau BAC ou un BAC+2, vous pouvez prétendre à une formation BAC+4/5.

Un accompagnement spécifique

La procédure de la VAP (dossier et accompagnement) peut se faire entièrement à distance. Cette dernière vise à faire état de vos acquis en valorisant les activités principales liées à chacune des fonctions occupées et explicitant plus particulièrement les expériences, compétences et formations en lien avec le domaine du diplôme visé.

De façon complémentaire, ATTRIBUT CONSEILS vous accompagne dans la constitution de votre dossier. Un expert VAE/VAP vous guide dans l'explicitation des éléments attendus par téléphone, par mail ou en présentiel. Attribut Conseils vous aide à mettre en valeur les compétences acquises pour démontrer que vous détenez le socle de compétences. Une fois constitué, le dossier est examiné par une commission pédagogique de l'école ou l'université en charge d'évaluer votre potentiel et capacité à suivre avec succès la formation envisagée. Ensuite, nous vous aidons à préparer votre dossier d'inscription et vous préparons à l'oral du jury.

- 1. Analyse approfondie du référentiel du diplôme : Nous examinerons en détail les critères et les exigences du référentiel du diplôme visé. Cette analyse précise permettra de cibler vos efforts et de structurer votre dossier de manière à répondre aux attentes académiques.
- **2. Évaluation pointue du parcours et transférabilité des compétences :** En analysant votre parcours professionnel, nous identifierons minutieusement les compétences transférables en lien avec le diplôme visé. Cela vous aidera à mettre en évidence votre expérience pertinente dans le dossier VAP.
- **3. Rédaction expert du dossier :** Nous vous guiderons dans la rédaction du dossier VAP, en mettant l'accent sur la clarté, la précision et la pertinence de chaque élément. Notre objectif est de présenter vos compétences et votre expérience de manière convaincante et professionnelle.
- **4. Préparation intensive à l'entretien de motivation :** Nous vous préparerons à l'entretien de motivation en vous aidant à anticiper les questions potentielles du jury. Vous développerez ainsi la confiance nécessaire pour vous exprimer de manière cohérente et persuasive lors de cet entretien crucial.

Cette préparation sur mesure, dispensée en individuel, a pour but de vous offrir l'expertise et le soutien nécessaires pour construire un dossier VAP. Notre engagement est de vous accompagner de près, garantissant ainsi que votre dossier réponde aux critères rigoureux du diplôme visé. En investissant dans cette préparation experte, vous maximiserez vos chances de réussite dans votre démarche de validation des acquis professionnels.



REFERENCES

Des moyens efficaces mis à disposition des clients::

logistiques, réseaux de partenaires professionnels, expertises métiers RH, insertion, emploi, formation, juridique.



La participation aux réseaux d'entreprises, contacts permanents avec le marché de l'emploi et l'évolution des besoins des employeurs en participant aux réunions des groupements des syndicats professionnels. Nous sommes membres participatifs des associations de dirigeants (CJD, CC2V, COLENTRE, LAB PARETO)

Nous sommes membres actifs des commissions « Aide à la création d'entreprise » «opportunité de croissance» « Stratégie d'entreprises » « groupe d'aide à la décision et solidarité » au Centre des Jeunes Dirigeants sud 91, sud 77.

Nous sommes **membres et signataire** de la charte des achats responsables, membre actif du LAB PARETO (développer l'emploi à partir de la mise en relation des achats grands groupe et PME), intervenons dans les écoles et lycées pour présenter la création d'entreprises, membre du jury BTS commerce. Membre fondateur du groupe FACE cœur de l'Essonne (lutte contre l'exclusion avec des dirigeants d'entreprise)



Une forte capacité à mettre en relation les candidats et les entreprises



Une page facebook et linkedin (+ de 1000 abonnés)

Qui informe quotidiennement sur les évolutions des métiers et secteurs, diffuse des offres d'emplois, donne des techniques de recherche d'emplois, informe sur les salons

Des avis Google 5/5 pour plus de 160 avis

https://www.google.com/search? q=Attribut+Conseils&stick=H4sIAAAAAAAAAAONgecSYyS 3w8sc9YamESWtOXmOM4uIKzsgvd80rySypFPLhYoOy FLj4pbj10_UNy3KqLPOyyjUYpHi5kAWkFJS4eC0Mbsmlt njMZtQS4pzoeC0t5N5Td8GpgoWNInOFzvIAAGhBVbNu AAAA&sa=X&ved=2ahUKEwjMOpfCvIbgAhXNy4UKHaj8 C44Q6RMwC3oECAYQBA&biw=1920&bih=856#Ird=0x47 e5de5466d64191:0xcd129d3981711195,1,,,

ATTRIbut représente une communauté de partenaires privés et publics et est en prise sur le marché du travail et ses mutations. L'une de nos forces : La mise en réseau.

Membre du Centre des Jeunes Dirigeants, nous contribuons à une démarche volontaire de performance globale

- Respect du client
- Respect du salarié
- Respect de l'environnement
- Respect du fournisseur (signataire de la charte des achats responsables)
- Démarche RSE (membre fondatrice du groupe FACE)



E E RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Validé jusqu'au 24/11/2024 La certification Qualiopi a été délivrée pour la catégorie d'action suivante : Bilan de compétences et actions



ATTRIBUT CONSEILS est titulaire du processus qualité QUALIOPI, certificat de qualification professionnelle, qui atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences :

- Le respect de la réglementation
- L'adéquation des compétences et des moyens techniques et humains aux actions de formation
- La satisfaction des clients
- La pérennité financière
- Le respect du code de déontologie, du code de conduite professionnelle et du règlement intérieur

ATTRIBUT CONSEILS est datadocké sous le numéro :



Une équipe de psychologues du travail, expert bilans et VAE, formateurs consultants, ingénieurs de formation, coachs certifiés, anciens RRH, anciens dirigeants, tous animés par le même objectif : votre réussite.

Notre engagement : Définir les objectifs et les atteindre ! La transformation, le renouvellement, la mutation, le mouvement nécessitent une conduite de projet avec une méthodologie qui prend en compte deux résistances :

- Celle de l'individu
- Celle du système

A partir de cette complexité, nous nous engageons à prendre le temps nécessaire à l'analyse des besoins, à la définition de l'objectif et à la construction de votre accompagnement. Nos valeurs :

- Le respect
- L'intégrité
- L'ouverture
- La conscience
- L'efficacité
- Le partage



FINANCEMENT

Tarifs Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et VAP

L'entretien préliminaire est gratuit et sans engagement. Le tarif d'une VAE se situe entre 1500€ et 5000€ net de taxes, en fonction des besoins exprimés, du nombre d'heure et selon les modalités de prise en charge. Détail des tarifs (conditions générales de ventes)

Vous pouvez également demander une prise en charge par votre employeur (<u>Plan de développement des compétences</u>).

Quelle que soit la configuration, la VAE est, dans la majorité des cas, intégralement financée grâce aux fonds de la formation professionnelle. N'hésitez pas à nous <u>contacter</u> **09 84 36 12 37** pour en savoir plus sur les modalités de prise en charge. Ne sont pas pris en compte le coût d'études, de soutenance et de validation par l'organisme certificateur : coût à étudier et à prévoir.

TARIFS VAE 2023/2024 Nets de taxes	Auto financement	Prise en charge Plan de développement des compétences
LIVRET 2 - VAE 24h - 16h d'entretien, 8h de relecture et corrections consultants	1800€	2240 €
LIVRET 2 VAE 32h - 16h d'entretien, 16h de relecture et corrections consultants	3600 €	4080 €
VAE 20h - 14h d'entretien et 6h de relecture et corrections	1500 €	
VAP 4h d'entretien	400 €	

Nous contacter



Daphné battaglia - Fondatrice

Ma passion a toujours été d'apporter mon soutien aux hommes et aux femmes dans leur parcours professionnel, et faire connecter 2 mondes en mouvement: celui de l'entreprise et le nôtre.

Pour moi, l'enjeu crucial est partagé : l'entreprise a un rôle essentiel à jouer en favorisant sa croissance grâce à des collaborateurs épanouis, dont le développement personnel est au cœur du projet.

De même, chaque collaborateur peut envisager le travail comme un moyen d'atteindre ses propres objectifs de développement.

L'approche pédagogique développé se base sur le croisement des expertises en faisant intervenir des psychologues du travail spécialisés dans l'emploi, des experts de la formation et des pédagogues chevronnés

Mes valeurs fondamentales sont la qualité dans le travail, l'authenticité et le partage.

Vous êtes intéressé par un de nos services?

Nos accompagnements et formations sont personnalisés pour répondre à vos besoins spécifiques. Pour obtenir des informations sur les tarifs, nous vous invitons à consulter notre site web. Si vous recherchez un accompagnement sur mesure, n'hésitez pas à nous contacter directement. Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et vous proposer une solution adaptée à vos attentes.

Nous contacter



contact@attribut-conseils.com



09.84.36.12.37 06.98.88.15.55

Siège social :

161 rue Saint Merry 77300 Fontainebleau

- Nos bureaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- · Nous disposons de bureaux secondaires sur les villes de Melun, Varennes Jarcy et Milly la Forêt





SERVICES ANNEXES

"Le travail nous travaille, ensemble faisons en sorte qu'il nous travaille bien"

- Psychologie du travail Cellule d'écoute
- Coaching
- Bilan de compétences
- Bilan d'orientation jeunes
- Outplacement

Si vous désirez obtenir des informations plus détaillées sur l'un de nos services, nous vous invitons à nous contacter. Nous serons ravis de vous fournir le programme complet et répondre à toutes vos questions. Notre équipe est là pour vous aider à trouver la solution qui correspond le mieux à vos besoins.

BILAN DE COMPÉTENCES



Définition:

Le bilan de compétences permet de faire le point sur ses compétences, aptitudes, motivations personnelles et professionnelles, ainsi que d'identifier ses ressources et ses potentiels.

Pour qui?

Toutes personnes, tous niveaux! Quelle que soit la situation, le bilan de compétences est un dispositif puissant lorsqu'on souhaite explorer les meilleures options pour un avenir professionnel épanouissant.

Les objectifs:

Il vous permet de vous (re)positionner professionnellement, après avoir identifié vos potentialités et vos aspirations et de les avoir confrontés aux réalités du marché ou du contexte de votre entreprise.

Ce bilan vise à valoriser l'image de soi, à travers l'anaiyse dynamique de son parcours personnel et professionnel dans un objectif de réussite et pour atteindre un résultat concret. Il permet également d'agir en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi, à partir d'un projet clair et un plan d'action défini.

Chaque bilan est spécifique à un individu, il s'appuie sur une méthode générale mais avec des outils adaptés au cas particulier.

Déroulement :

Sur une moyenne de 3 mois avec des entretiens et des temps d'investigation personnelle. Les entretiens se déroulent en face à face avec un consultant spécialisé en **présentiel ou visio**.

Un entretien **préliminaire gratuit et sans engagement** marque la première étape. Le bilan est conduit par un consultant et se déroule sur 24H; dont 16H d'entretiens individuels au minimum, 2 H de tests et 6 H de travail personnel (recherche documentaire, enquêtes ...)

À l'issue du bilan, une synthèse est réalisée par notre Cabinet. Même si le bilan de compétences est financé par votre employeur, la synthèse est confidentielle et vous appartient. Vous pouvez choisir de la transmettre ou non à votre employeur.

> Respect absolu de confidentialité des informations recueillies, et respect du cadre défini par la loi sur le bilan de compétences.



Le contenu Le bilan de compétences comprend les trois phases suivantes :

1. Une phase préliminaire qui a pour objet :

- d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.



2. Une phase d'investigation

permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.



3. Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- de recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- de prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Le tarif d'un bilan de compétences se situe entre 1800€ et 2240€ net de taxes selon les modalités de prise en charge et vos besoins exprimés.

On peut avoir recours à un bilan de compétences soit par la voie d'une prise en charge par l'employeur (Plan de développement des compétences de l'entreprise), soit dans le cadre d'une démarche personnelle (Compte Personnel de Formation "CPF"). Quelle que soit la configuration, le bilan de compétences est, dans la majorité des cas, intégralement financé grâce aux fonds de la formation professionnelle.



LES ETAPES DE L'ACCOMPAGEMENT

Évaluation personnalisée: Nous commençons par une évaluation approfondie de votre situation pour comprendre les facteurs qui ont contribué à votre mal être. Cette étape nous permet de personnaliser notre accompagnement en fonction de vos besoins spécifiques et pour vous de formuler vos objectifs à travers cet accompagnement

Soutien émotionnel et psychologique:

Notre équipe de psychologues qualifiés vous offre un soutien empathique et professionnel pour vous aider à gérer le stress, l'anxiété et les émotions liés à votre situation psychologique. Nous travaillons ensemble pour renforcer votre résilience et vous permettre de rebondir.

Rétablissement progressif: Nous vous aidons à établir un plan de rétablissement progressif, en vous guidant dans la gestion de votre charge de travail, en identifiant les éléments déclencheurs et en vous proposant des stratégies pour restaurer votre énergie et votre motivation.

Thérapies brèves et systémiques: Notre approche thérapeutique repose sur des techniques de thérapies brèves et systémiques, qui se concentrent sur une résolution rapide des problèmes en identifiant les schémas de pensée et de comportement qui maintiennent la situation. Nous travaillons ensemble pour apporter des changements significatifs et durables.

Développement de compétences adaptatives: Nous vous proposons des outils et des techniques pratiques pour renforcer vos compétences en gestion du stress, en gestion du temps, en communication et en assertivité. Ces compétences vous aideront à prévenir la rechute et à maintenir un équilibre durable dans votre vie professionnelle.

Reconversion et réorientation

professionnelle: Si nécessaire, nous vous soutenons dans votre réflexion sur votre carrière et vous accompagnons dans votre reconversion professionnelle, en tenant compte de vos intérêts, de vos compétences et de vos aspirations personnelles.

Suivi et soutien continu:

Notre engagement envers vous ne s'arrête pas à la fin de l'accompagnement initial. Nous vous offrons un suivi régulier pour nous assurer de votre progression et pour vous soutenir dans votre parcours de rétablissement à long terme.

Nos tarifs

Pour les particuliers : Le coût de la séance d'1 heure est de 60 euros en visio et de 70 euros en présentiel.

Pour les entreprises : Nous contacter afin d'établir un devis

Retrouvez votre équilibre. Contactez notre équipe diplômée, psychologues du travail et Thérapie brèves pour bénéficier de notre accompagnement.

PROGRAMME BILAN JEUNES

Un entretien préliminaire **gratuit et sans engagement** marque la première étape, en général en présence d'un ou des deux parents. C'est l'occasion de faire connaissance avec le consultant, de poser des questions sur l'accompagnement et d'exposer les raisons de la démarche.

L'accompagnement se déroule en général entre 4 ou 10 entretiens d'une heure. Les rendez-vous sont réalisés sous format d'entretiens en face à face. Qu'il s'agisse de présentiel ou de distantiel, ces entretiens sont individuels et personnalisés.

Un plan d'action pour concrétiser le projet d'orientation est mis en place. Un dernier entretien en présence des parents permet de finaliser le projet. Nous proposons également un suivi de consolidation au cours de l'année scolaire.

Phase 1: Exploration de soi

- 1. Entretiens individuels, tests et questionnaires pour comprendre les motivations et centres d'intérêts.
- 2. Analyse des parcours scolaires et extra-scolaires, inventaire des compétences, bilan de personnalité et des potentiels.
- 3. Évaluation des résultats scolaires
- 4. Analyse des méthodes de travail personnel
- 5. Aide à la prise de conscience du potentiel individuel.

Phase 2: Exploration de l'environnement

- 1. Élaboration de pistes de projets scolaires et professionnels
- 2. Recherche d'informations et enquêtes terrain via un réseau de professionnels pour valider les axes de développement.
- 3. Possibilité de réaliser des observations métier lors d'une demi-journée d'immersion
- 4. Confrontation du projet avec la réalité économique et les perspectives d'évolution du marché.

Phase 3: Formalisation du projet et choix

- 1. Développement de projets scolaires et professionnels réalistes et réalisables
- 2. Mise en œuvre du plan d'action, comprenant les principales étapes pour concrétiser le projet professionnel ou personnel.
- 3. Synthèse du bilan global de l'accompagnement. Le ou les projets retenus sont formalisés, et un dernier échange a lieu en présence des parents si nécessaire.

À travers ce processus d'orientation éducative, les élèves ou jeunes adultes acquièrent également les outils nécessaires pour devenir autonomes dans leurs choix professionnels. Ce n'est pas simplement un accompagnement, mais un investissement dans la construction d'une autonomie éclairée. Cette autonomie n'est pas simplement une compétence, c'est un état d'esprit, une confiance en leur capacité à naviguer dans un avenir complexe et changeant.



COACHING

LES RESULTATS ATTENDUS DU COACHING

- Le client atteint un niveau élevé de performance (par rapport à une norme objective) dans le long terme
- Le client s'améliore constamment, il est dans une dynamique de changement. Les changements sont génératifs: ils en appellent d'autres.
- Le client résout une problématique professionnelle
- Le client oriente ses actions vers l'atteinte des résultats attendus

Notre service d'accompagnement en coaching axé sur la systémie est conçu pour vous aider à comprendre les relations et les dynamiques qui vous entourent, et à les utiliser de manière constructive pour atteindre vos objectifs.

L'accompagnement en coaching professionnel s'adresse tant aux particuliers qu'aux entreprises. Vous bénéficierez d'un soutien assuré par un coach certifié et diplômé en intervention systémique et stratégique.

Performance excellente dans le long terme Auto - correction Auto - génération

APPROCHE DE NOTRE DÉMARCHE SYSTÉMIQUE

L'approche proposée par ATTRIBUT CONSEILS est à la fois systémique, paradoxale, stratégique et non normative :

Systémique au sens où elle pose un regard interactionnel sur la situation amenée par le client, et permet un décodage spécifique des interactions et des difficultés qui se jouent entre le client et son environnement ou entre le client et lui-même; elle est systémique également car elle permet de sélectionner les éléments pertinents au sein de l'environnement dans lequel le client évolue.

Paradoxale, car elle se donne comme axe d'intervention principal de repérer et contrer les tentatives de régulation du client : c'est-à-dire ce qu'il met en place comme solutions mais qui est inopérant ou contribue au maintien de la problématique... à l'origine de sa demande de changement!

Stratégique parce qu'elle confère à l'intervenant une posture de co-construction, avec le client, de régulations nouvelles qui lui permettent d'expérimenter et de s'approprier des modalités de changement effectives ;

avec une influence assumée de l'intervenant notamment par la prescription de tâches (ou d'exercices) contribuant à un mouvement d'inversion et d'ouverture permettant au client de vivre des nouvelles expériences qui s'avèrent «correctrices».

Non normative car elle respecte entièrement et intègre la vision du monde et la position du client ; et aussi car elles ne s'appuie pas sur des règles ou modes d'emploi pour induire le changement : elle s'appuie sur un décodage précis et contextualisé de l'évaluation du caractère fonctionnel ou non de ce que la personne met en place pour résoudre sa problématique et atteindre ses objectifs de changement.

PHASE PRÉLIMINAIRE AU COACHING

Un entretien préalable gratuit et sans engagement est organisé avec le client afin d'établir le contexte/la situation proposé pour travailler ensemble de façon à être sur que l'on parle de la même chose et qu'il n'y a pas de dérive vers un autre champ de travail (à moins que cela ne soit décidé). Les règles de confort et de sécurité dont le bénéficiaire a besoin seront exprimées. L'objectif privé et/ou public qu'il souhaite atteindre et les indicateurs de résultats.

La confidentialité étant la règle principale de la déontologie, nous verrons ensemble ce dont le client souhaite ou pas aborder en réunion tripartite, si il y a lieu, avec son entreprise.

Dans le cas d'une commande de l'entreprise, une réunion tripartite d'îh avec le responsable hiérarchique et le bénéficiaire sera organisée. L'objectif public sera fixé. Un compromis devra être réalisé entre l'objectif privé (celui défini en entretien préalable) et l'objectif dit public, c'est à dire celui du responsable hiérarchique. Le coaching ne pouvant fonctionner sous la contrainte. Les indicateurs de résultats, lieu, dates, fréquence, condition d'annulation seront contractualisés.

DEROULEMENT DES SÉANCES

La première phase consiste à mettre au travail la demande de coaching, en faciliter l'expression et en permettre l'élaboration dans ses dimensions historiques, contextuelles, et dans ses enjeux. Cette étape va aboutir à la formulation précise de l'objectif. Il correspond à la cristallisation d'un aspect de la demande ou d'un ensemble d'éléments qui la compose. Sa formulation aura toute son importance car l'objectif sera exprimé avec les mots même de la personne.

La deuxième phase se focalise sur les interactions pour déclencher et générer les changements attendus. Les interactions, que l'on peut appeler « relations d'un individu » sont multiples autant qu'inépuisables. Les relations sont celles entretenues avec les autres, mais pas seulement. Il s'agit de travailler la relation que la personne entretient :

- Avec elle même
- Avec son objectif de performance
- Avec le problème
- Avec son environnement de travail

Dans cette perspective, l'accent n'est pas mis sur la personne elle-même, isolée de son contexte.

La troisième phase concerne le changement de perspective. Penser le problème en termes de solution et non plus en termes de problème. Le client élabore un champ d'options qu'il mettra en action en dehors des séances de coaching. Le changement de perspective du point de vue de la pratique consiste alors à ne pas chercher à résoudre des problèmes mais à construire de nouvelles façons d'agir et d'interagir. Cela va permettre à la personne de mobiliser ses points forts, ses capacités et ses qualités. Cela repose sur un travail spécifique pour décrire et recenser l'ensemble des compétences (pris au sens compétences relationnelles, personnelles) sur lesquelles s'appuyer. Cela vise aussi à identifier dans la situation professionnelle, ce que la personne fait, sait faire, et qui marche comme autant d'actions qui seront utiles pour atteindre l'objectif.

Cette phase consiste à élaborer de nouvelles formes de représentations, de nouvelles façons de construire la réalité.

Nous nous focalisons sur ce qui est le plus important pour vous!



En tant qu'êtres humains, nous sommes constamment influencés par les systèmes dans lesquels nous évoluons : famille, travail, relations sociales, etc. Ces systèmes interconnectés ont un impact significatif sur notre vie et notre bien-être. Notre approche de coaching systémique vous donne les outils et les compétences nécessaires pour naviguer efficacement au sein de ces systèmes et créer des changements positifs.

Le coût du coaching est évalué lors d'un entretien préliminaire et varie en fonction de la situation du client ainsi que des modalités de financement.

OUTPLACEMENT

QU'EST CE QUE I'OUTPLACEMENT?

Dans le cadre d'une procédure de restructuration, l'entreprise peut faire appel à un prestataire pour piloter le repositionnement d'un ou plusieurs collaborateurs jusqu'à l'obtention d'une solution professionnelle durable. Une réunion avec l'entreprise pourra être mis en place afin de mieux préciser le contexte et la situation professionnelle du ou des salariés.

LE RÔLE DE NOTRE CABINET ATTRIBUT CONSEILS

Notre expérience et notre réseau sont nos atouts pour piloter le repositionnement du salarié jusqu'à l'obtention d'une solution professionnelle durable.

Notre cabinet garantit la mobilisation et l'engagement des moyens humains et matériels nécessaires jusqu'à la réussite de la mission : contrat de travail, création ou reprise d'entreprise, entrée en formation...

Nous assurons également un rôle social fort permettant aux salariés de **mieux vivre cette situation** souvent délicate.

L'entreprise prouve ainsi sa démarche proactive et cultive une image responsable. La prise en charge du reclassement des salariés par notre cabinet offre à l'ensemble des acteurs concernés une **approche rassurante.**

Vous apprécierez notre suivi et notre implication.

Notre cabinet spécialisé en gestion de carrières sensibilise les salariés sur l'optimisation des chances de réussite et la connaissance de l'environnement.

DES PERSPECTIVES GAGNANT- GAGNANT

Le reclassement des collaborateurs permet:

AU SALARIE:

- D'être accompagné dans la transition vers de nouvelles perspectives
- De faire de ce moment une opportunité
- D'être soutenu dans la gestion du stress occasionné
- De faire le point sur ses compétences et son projet de carrière
- De définir et mettre en œuvre une stratégie de reclassement ou de reconversion
- D'être coaché dans l'intégration de son nouveau poste

A L'ENTREPRISE:

- D'être en phase avec les réalités changeantes du marché
- De rester viables et compétitives
- De maintenir la productivité
- De s'engager activement dans le repositionnement des collaborateurs
- De faire passer un message rassurant auprès des équipes
- D'accélérer le retour à l'emploi
- De bénéficier d'un appui dans la mise en place et la réalisation de la procédure
- De maintenir un climat social favorable



OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

La finalité est d'abord de permettre au salarié de se (re)positionner professionnellement, après avoir identifié ses potentialités, ses aspirations et les avoir confrontés aux réalités du marché. Le déroulement de l'accompagnement permettra au salarié d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel pour un retour à l'emploi et, le cas échéant, un projet de création d'entreprise. L'accompagnement vise à valoriser l'image de soi, retrouver un mental gagnant à travers l'analyse dynamique de son parcours personnel et professionnel dans un objectif de réussite et pour atteindre un résultat concret de retour à l'emploi ou de création d'entreprise.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Convergence de paramètres :

Un partenariat fort avec l'ensemble des parties prenantes : Direction, syndicats, CE et salariés.
Une collaboration fructueuse avec les associations d'entreprises, les centres de formation, les pôles emploi
L'implication du salarié licencié et consultants d'Attribut Conseils vers l'aboutissement du projet de re
positionnement

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le processus dont **le salarié est l'acteur principal**, est conduit par un consultant en entretiens sur une moyenne de 6 mois et se termine par un suivi pendant la première période de l'intégration en entreprise si souhaité.

L'accompagnement pourra se prolonger sur 12 mois selon les besoins.

L'accompagnement comporte plusieurs phases qui correspondent à la construction d'un projet quel qu'il soit.

LA PREMIERE ETAPE permet au salarié d'être informé sur le déroulement de la prestation et des formalités administratives. Il permet surtout de commencer à travailler sur son propre projet, car le consultant axera le sujet sur le futur. Les doutes, les questionnements, les amertumes s'expriment et ce seront possiblement nécessaires. Le consultant commence son travail pour emmener la personne vers demain.

LA DEUXIEME ETAPE consiste à exprimer à huit clos ses problématiques personnelles, ses propres besoins, ses freins, ses peurs. Pour le consultant, c'est le moment d'aller chercher où se situent les motivations pour commencer à entrevoir la forme qu'il faudra mettre en place pour accompagner le salarié : Pédagogie individualisée, le consultant approprié et experts nécessaires. Le consultant et le salarié co construisent le programme et finalisent par un accord d'engagement réciproque.

LA TROISIEME ETAPE est le temps du bilan. Nécessaire pour faire le point sur son capital de connaissances, de compétences. Le bilan est le moment de la pause, un retour sur soi. Il va permettre de réfléchir au sens que l'on veut donner à sa vie professionnelle. Pour cela, 10h d'entretiens seront nécessaires. Le salarié devra mener un travail personnel en dehors des entretiens, pour finaliser un projet qui déterminera la voie qu'il souhaite poursuivre. Les résultats de ce bilan peuvent amener la personne à transférer ses compétences vers d'autres secteurs, à modifier radicalement son projet et s'engager dans les chemins de la formation ou reprendre ou créer une entreprise.

LA QUATRIÈME PHASE: Une fois le bilan réalisé, c'est le moment de la préparation à l'action. Le salarié entre dans la quatrième phase composée de plusieurs étapes: Préparation, mise en œuvre du projet,

temps de suivi jusqu'à l'atteinte de l'objectif : Emploi, Formation, ou création et reprise d'entreprise.

Nos tarifs

Le coût de l'outplacement est évalué en fonction de vos besoins. Un devis sera alors établit.

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL Cellule d'écoute

La souffrance au travail est une réalité de plus en plus préoccupante, affectant la santé et le bien-être des salariés. Cependant, il est essentiel de savoir qu'il existe des solutions efficaces pour surmonter cette épreuve. Notre accompagnement en psychologie du travail met en avant l'intérêt des thérapies brèves et systémiques pour vous aider à retrouver l'équilibre et la sérénité.

Cet accompagnement s'adresse aux particuliers en visio ou en présentiel, ou aux entreprises souhaitant mettre en place une cellule d'écoute pour maintenir le bien être de leurs salariés.

NOTRE APPROCHE THÉRAPEUTIQUE

Les thérapies brèves se distinguent par leur **approche ciblée et orientée vers des résultats** rapides. Elles mettent l'accent sur la résolution des problèmes spécifiques liés au mal être en identifiant les schémas de pensée et de comportement qui contribuent à son maintien. En travaillant de manière collaborative et active, nous visons à apporter des changements significatifs et durables, favorisant ainsi votre rétablissement.

Parallèlement, les thérapies systémiques considèrent le contexte relationnel et organisationnel dans lequel le mal être s'est développé. Elles mettent en lumière les interactions complexes entre l'individu, son environnement de travail, ses collègues et sa vie personnelle. En explorant ces relations, nous pouvons identifier les dynamiques à l'origine de la souffrance et développer des stratégies de prévention et d'intervention adaptées.

En combinant les approches brèves et systémiques, nous offrons un accompagnement holistique, prenant en compte votre bienêtre psychologique et votre environnement professionnel. Notre objectif est de vous aider à comprendre les facteurs contributifs à votre mal être, à développer des compétences adaptatives et à favoriser des changements positifs dans votre vie professionnelle. Avec notre accompagnement axé sur les thérapies brèves et systémiques, vous pouvez retrouver un équilibre durable, prévenir la rechute et redonner un sens à votre travail.

LES ETAPES DE L'ACCOMPAGEMENT

Évaluation personnalisée: Nous commençons par une évaluation approfondie de votre situation pour comprendre les facteurs qui ont contribué à votre mal être. Cette étape nous permet de personnaliser notre accompagnement en fonction de vos besoins spécifiques et pour vous de formuler vos objectifs à travers cet accompagnement

Soutien émotionnel et psychologique:

Notre équipe de psychologues qualifiés vous offre un soutien empathique et professionnel pour vous aider à gérer le stress, l'anxiété et les émotions liés à votre situation psychologique. Nous travaillons ensemble pour renforcer votre résilience et vous permettre de rebondir.

Rétablissement progressif: Nous vous aidons à établir un plan de rétablissement progressif, en vous guidant dans la gestion de votre charge de travail, en identifiant les éléments déclencheurs et en vous proposant des stratégies pour restaurer votre énergie et votre motivation.

Thérapies brèves et systémiques: Notre approche thérapeutique repose sur des techniques de thérapies brèves et systémiques, qui se concentrent sur une résolution rapide des problèmes en identifiant les schémas de pensée et de comportement qui maintiennent la situation. Nous travaillons ensemble pour apporter des changements significatifs et durables.

Développement de compétences adaptatives: Nous vous proposons des outils et des techniques pratiques pour renforcer vos compétences en gestion du stress, en gestion du temps, en communication et en assertivité. Ces compétences vous aideront à prévenir la rechute et à maintenir un équilibre durable dans votre vie professionnelle.

Reconversion et réorientation

professionnelle: Si nécessaire, nous vous soutenons dans votre réflexion sur votre carrière et vous accompagnons dans votre reconversion professionnelle, en tenant compte de vos intérêts, de vos compétences et de vos aspirations personnelles.

Suivi et soutien continu:

Notre engagement envers vous ne s'arrête pas à la fin de l'accompagnement initial. Nous vous offrons un suivi régulier pour nous assurer de votre progression et pour vous soutenir dans votre parcours de rétablissement à long terme.

Nos tarifs

Pour les particuliers : Le coût de la séance d'1 heure est de 60 euros en visio et de 70 euros en présentiel.

Pour les entreprises : Nous contacter afin d'établir un devis

Retrouvez votre équilibre. Contactez notre équipe diplômée, psychologues du travail et Thérapie brèves pour bénéficier de notre accompagnement.



ET APRÈS?

Quel que soit le service que vous avez choisi, considérez-vous désormais comme un membre à part entière de notre tribu.

Nous sommes là pour vous aider à 100 %, que ce soit par e-mail ou par téléphone. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions. Restez également en contact avec nous sur notre page Facebook et LinkedIn pour les dernières nouvelles et mises à jour. Nous sommes là pour vous, de manière simple et efficace.

Nous contacter



contact@attribut-conseils.com



09.84.36.12.37 06.98.88.15.55

